

# « Mai 2011, le Vietnam à Lorient »

# Fédération Hospitalière de France

# Colloque Coopération Santé France-Viet Nam

Etat des lieux en 2011 Vers de nouvelles synergies de coopération

Jeudi 12 mai 2011

Lycée Dupuy de Lôme - Lorient

# Compte-rendu







# Introduction

A l'initiative de la Fédération Hospitalière de France, un colloque consacré à la coopération médicale entre la France et le Viet Nam a été organisé jeudi 12 mai 2011 à Lorient avec le soutien de la Ville de Lorient, le Département du Morbihan, la Région Bretagne et l'Ambassade de France au Viet Nam.

Cette rencontre faisait suite à la journée du 13 octobre 2008 au siège de la FHF à Paris, qui avait permis d'établir un état des lieux de la coopération hospitalière entre la France et le Viet Nam. Préparée avec le Centre Hospitalier de Bretagne-Sud et L'APPEL, elle était intégrée à « Mai 2011, le Viet Nam à Lorient », un événement multidisciplinaire qui, célébrant les échanges entre la Bretagne et le Viet Nam, avait l'ambition de promouvoir de nouveaux partenariats entre les deux pays.

L'objectif de ce colloque lorientais était de dresser un panorama de la situation entre nos deux pays dans le domaine sanitaire, afin de dégager de nouvelles pistes de coopération, en particulier la possibilité de synergies entre les hôpitaux français, historiquement très présents dans des programmes médicaux au Viet Nam avec le programme « FFI » puis avec les partenariats hospitaliers, et les collectivités territoriales, de plus en plus investies dans des partenariats au Viet Nam, sans oublier les ONG, éléments incontournables depuis toujours de la coopération médicale française, et un ensemble de nouveaux venus et acteurs potentiels.

En effet, tant en France, où les priorités politiques et budgétaires doivent tenir compte d'un environnement difficile, qu'au Viet Nam qui, avec près de 90 millions d'habitants et un taux de croissance annuelle proche de 7 %, s'affirme de plus en plus comme un pays émergent, une réflexion commune s'impose sur le type de coopération médicale souhaitée dans l'avenir.

Tous les acteurs de cette coopération ont été invités, ainsi que leurs partenaires vietnamiens : hôpitaux universitaires et non universitaires, collectivités territoriales (villes, départements, régions), et ONG, à partir de listings transmis par les structures regroupant ces intervenants (FHF, CUF, Ambassade de France à Hanoi...). Près de 150 personnes étaient présentes dans l'amphithéâtre du Lycée Dupuy de Lôme à Lorient.

# **Participants**

## <u>Institutions hospitalières</u>

- Fédération Hospitalière de France
- Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique
- CH Bretagne Sud Lorient
- Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (Direction des Relations Internationales)
- CHU Amiens
- CHI Aulnay-sous-Bois
- CHU Bordeaux
- CHU Brest
- CHU Limoges
- CHU Nantes
- CH Périgueux
- CHU Poitiers
- CH Quimperlé
- CHU Rennes
- CHU Rouen
- CHU Strasbourg
- CHU Toulouse
- Clinique Mutualiste de Lorient
- Institut du cœur Ho Chi Minh-ville (Viet Nam)

### <u>Institutions vietnamiennes</u>:

- Service de la Santé de la province d'Ho Chi Minh Ville
- Service de la Santé de la province de Khanh Hoa
- Hôpital Phu San Tu Du, Ho Chi Minh-ville
- Hôpital Provincial de la province de Kien Giang
- Union Générale des Vietnamiens de France

## <u>Associations / Organisations non gouvernementales</u>:

- Cités Unies France
- Réseau hospitalier d'Asie du Sud Est (REHASE)
- GIP-SPSI
- L'APPEL (Paris, Lorient)
- Association Côtes d'Armor Viet Nam
- Entente Gérontologie France Viet Nam
- Gynécologie sans frontière
- Association pour le développement de la chirurgie au Viet Nam
- Association franco-vietnamienne de Pneumologie
- Collège des Gynécologues-Obstétriciens de France
- Association pour la promotion des femmes scientifiques du Viet Nam

# Administrations publiques françaises:

- Ambassade de France au Viet Nam
- Ville de Lorient
- Conseil Général du Morbihan
- Conseil Régional de Bretagne
- Agence Française de Développement

# **Programme**

Présidence: Mr Bertrand Gallet, Directeur Général de Cités Unies France

#### Matin

### Actualité de la coopération France-Viet Nam dans le domaine de la santé

9h00-9h30: Introduction

9h30-10h15 : Panorama de la coopération avec le Viet Nam :

Ministère des Affaires Etrangères et Européennes : Dr J-B. Dufourcq

Agence Française de Développement : Philippe Renault Fédération Hospitalière de France : Pascal Garel Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

10h15-10h45 : Coopération France-Viet Nam, le point de vue vietnamien

10h45-12h15 : Tour de table ouvert: témoignage des participants français et vietnamiens

12h15-12h30: Synthèse de la matinée.

# Après-midi

### Vers des réseaux de compétences Hôpitaux, Collectivités territoriales et ONG

14h00-14h30: Programme « Naissances et handicap », l'expérience morbihannaise (C.H.B.S., L'APPEL, CG56)

14h15-14h45: Le Réseau Hospitalier Sud-est Asiatique (REHASE) Dominique Colas

15h00-16h30: Tour de table ouvert : le point de vue des acteurs de la coopération

16h30-17h00: Synthèse et conclusion

Modérateur: Mr Gérard Boivineau, Consul Général de France honoraire à Ho Chi Minh-ville

# Synthèse

En introduction de ce colloque, *Norbert Métairie*, maire de Lorient, et *Bertrand Gallet*, Directeur Général de Cités Unies France et président de cette journée, ont d'emblée souligné la nécessité d'un engagement fort des collectivités territoriales dans les actions de coopération internationale, qui doivent être adaptées à l'évolution des pays partenaires mais aussi aux possibilités de nos structures dans un contexte économique difficile qui voit un certain ralentissement de la coopération internationale de l'Etat.

De nouveaux cadres de référence associant hôpitaux, collectivités territoriales et ONG permettront-ils un renouveau dans la dynamique des échanges médicaux entre la France et le Viet Nam?

Tel était l'un des enjeux de ce colloque.

Mais dans un premier temps, il fallait donner la parole aux acteurs des partenariats en cours pour disposer d'un large panorama des réalisations, s'appuyer sur leur précieuse expérience, et recueillir leurs attentes afin de tracer quelques perspectives d'avenir.

# 1. Un état des lieux de la coopération médicale France-Viet Nam

L'actualité de la coopération médicale institutionnelle entre le Viet Nam et la France a été mise en perspective par les interventions de :

- Dr Jean-Baptiste Dufourcq, Attaché pour la coopération Santé à l'Ambassade de France à Hanoï
- Pr Pham Viet Thanh, Directeur du Service de la Santé d'Ho Chi Minh Ville, ancien directeur de l'Hôpital Tu Du.

Cette coopération médicale a été positionnée dans le contexte global de la politique française en termes de coopération internationale par *Philippe Renault*, représentant de l'Agence Française de Développement (AFD). Les retours d'expériences des différents acteurs de cette coopération, avec les interventions de plusieurs Centres Hospitaliers (universitaires et non-universitaires) présents, ainsi que d'ONG actives sur le terrain, ont illustré la diversité et le dynamisme de cette coopération médicale, ainsi que la nécessaire prise en compte de l'émergence progressive des nouveaux besoins du Viet Nam en matière sanitaire.

Ces interventions ont fait apparaître quelques grandes caractéristiques de la coopération médicale au Viet Nam, posant en 2011 autant d'interrogations que de constats, sous-tendant les modes de financement quand l'austérité budgétaire ambiante ne garantit plus la pérennité de cette coopération :

- La multitude d'acteurs : quelle visibilité pour le développement de la coopération médicale?
- La formation médicale, socle de la coopération médicale, est-elle encore pertinente en 2011?

# 1.1. La multiplicité des acteurs de la coopération médicale

#### Quelle visibilité pour l'aide française au Viet Nam?

Les acteurs français de la coopération médicale au Viet Nam sont de nature variée, ce qui en fait certes une richesse mais potentiellement un frein, en particulier par le manque de visibilité et de coordination des actions menées, et par conséquent de cohérence autour des grands enjeux de santé publique du Viet Nam.

#### 1.1.1. Les acteurs institutionnels

Non seulement deuxième pays donateur auprès du Fonds mondial au titre de l'aide multilatérale (VIH, lutte contre la tuberculose...), la France intervient aussi au Viet Nam de façon plus visible par des actions bilatérales très diverses et dans de nombreux domaines d'intervention.

Parmi ces acteurs, on compte:

#### L'Agence Française de Développement

Cette institution publique et financière pour l'aide bilatérale intervient selon des modalités très variées selon les pays et les priorités. Ses cadres d'intervention sont clairement définis en termes de coopération sanitaire : santé et transition démographique, santé et réduction des inégalités, santé et vulnérabilité (accès aux soins), santé et environnement (épidémiologie, accès à l'eau, risques épidémiques ...). Elle contribue financièrement à des programmes de coopération grâce à l'octroi de subventions dans les pays éligibles, ou à des prêts selon des modalités strictes de solvabilité

#### Au Viet Nam:

- Le programme « Réseaux et partenariats hospitaliers R.P.H.». Initié en 1996, repris en 2009, ce programme favorise la constitution de réseaux d'échanges entre professionnels dans les hôpitaux français et vietnamiens, sur des durées de partenariat de 3 à 4 ans, avec un investissement annuel de 200 000 euros, et des procédures de recrutement (appel annuel à candidature) en lien étroit avec la Fédération Hospitalière de France (FHF). De nombreux hôpitaux français ont bénéficié de ce Fonds de partenariat depuis 15 ans, souvent en parallèle avec l'accueil de FFI vietnamiens. La question se pose de la pérennité de ces échanges inter-hospitaliers quand le cycle financé par l'AFD s'achève. Dans l'avenir, ce programme R.P.H. pourrait venir en appui au projet REHASE.
- Le projet de soutien au CHU d'Hanoï: Depuis janvier 2010, l'AFD travaille à un projet de soutien en vue d'une modernisation de ce CHU associant un soutien logistique, une expertise des investissements, une formation de son personnel (échange de bonnes pratiques avec un CHU en France / en attente de sélection).

#### Les Instituts de recherche:

- L'Institut Pasteur et ses trois Centres à Ho Chi Minh-ville, Hanoi et Nha Trang;
- L'Agence Nationale de la Recherche Scientifique (ANRS) avec le Pr F. Barré-Sinoussi ;
- L'Institut de Recherche pour le Développement ;
- Le CIRAD (Recherche agronomique pour le développement).

<u>Le GIP-Esther</u>: il intervient dans trois projets (Toulouse, Limoges, Versailles), financés en partie par le Ministère des Affaires étrangères et européennes.

<u>Le GIP-SPSI</u>: il travaille à une étude sur la tarification du médicament au Viet Nam.

<u>Les nombreux partenariats hospitaliers</u>: plusieurs hôpitaux disposent de conventions de partenariat.

<u>L'enseignement universitaire</u>: chaque année, des universitaires français enseignent au Viet Nam à des médecins déjà qualifiés sous forme de D.U. - D.I.U., soit 900 bénéficiaires vietnamiens chaque année.

#### 1.1.2. Les ONG

Aux côtés de ces acteurs institutionnels, un nombre important d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) portent des programmes de dimensions très variées, la plupart de petite taille mais souvent dynamiques, œuvrant avec de faibles moyens, les grandes ONG françaises à vocation internationale étant peu présentes au Viet Nam. Le *Dr Jacques Lalande*, pédiatre fondateur de *L'APPEL*, a rappelé à partir de l'histoire de cette ONG dédiée à la santé de la mère et de l'enfant, créée au Viet Nam en 1968, le caractère irremplaçable de ces dernières dans la coopération internationale, et tout particulièrement au Viet Nam où elles furent précurseurs dans les années 1970 : enracinées sur le terrain, installées dans la durée, elles animent des programmes avec d'autant plus d'efficacité que leur fonctionnement, généralement d'une grande souplesse, est assuré par des professionnels souvent bénévoles et ayant une excellente connaissance du milieu.

Les ONG constituent parfois le « bras armé » de structures hospitalières associées aux programmes médicaux : exemple de *l'Association pour le développement de la chirurgie au Viet Nam*, partenaire étroit du CHU de Limoges. Pendant de nombreuses années, ces ONG ont bénéficié du Fonds social de développement avec l'Ambassade de France au Viet Nam. La suppression de ce Fonds pose la question du relais financier pour ces ONG. Dans quelles conditions l'AFD pourrait-elle assurer un relais financier possible?

#### 1.1.3. Les Collectivités territoriales

Jusqu'à présent peu présente dans le champ de la santé, la coopération décentralisée menée par les Collectivités territoriales pourrait contribuer à répondre à la question de la pérennité des actions de coopération en termes de financement et de mobilisation des acteurs : professionnels, experts...

#### 1.2. La formation médicale

La coopération sanitaire franco-vietnamienne repose classiquement sur la formation du personnel médical : cette coopération est-elle adaptée aux besoins du Viet Nam moderne et est-elle encore compatible avec les possibilités d'accueil offertes par les hôpitaux en France?

Le programme de formation « Faisant Fonction d'Interne » (FFI) au Viet Nam a constitué l'un des plus importants programmes au monde dans le domaine de la coopération internationale pour la formation des médecins. Initié dans les années 1980, il fut institutionnalisé par un accord intergouvernemental en 1993. Entre 1993 et 2010, 2300 médecins, originaires de toutes les régions du Viet Nam, avec des contingents plus importants pour Hanoï, Hué et Ho Chi Minh Ville, ont été formés dans un grand nombre d'hôpitaux en France. Les principales spécialités concernées sont la gynécologie, la pédiatrie, l'anesthésie-réanimation et la chirurgie. Aujourd'hui, ces médecins constituent un véritable « réseau d'élite » au Viet Nam, pour la plupart à des postes de responsabilité dans les hôpitaux et les administrations sanitaires, et garants de la francophonie...

Après un pic atteint en 2002, le nombre de médecins vietnamiens formés en France n'a cessé de diminuer. Différentes causes ont pu être identifiées: le déclin de la langue française, une augmentation du numerus clausus à l'entrée des Facultés de médecine françaises, les difficultés budgétaires des hôpitaux, une demande pour des formations de plus en plus spécialisées de la part des Vietnamiens... et la moindre mobilité des jeunes médecins depuis la « libéralisation » du système de santé.

En 2008, la réforme du *diplôme de formation médicale spécialisée (DFMS)*, qui centralise les demandes et uniformise les critères de recrutement, avec des exigences plus élevées pour le niveau linguistique, a été l'occasion d'un questionnement global sur ce mode de coopération fondé sur la formation.

Par ailleurs, les besoins en formation du personnel médical vietnamien ont considérablement évolué. En 2011, le Viet Nam est placé dans le groupe des « pays à revenu intermédiaire », qui a commencé sa transition démographique avec un taux de fécondité à 1,9 enfant par femme et un vieillissement accéléré auquel le pays n'est pas préparé. Les besoins sanitaires du Viet Nam évoluent donc parallèlement à une organisation sanitaire qui ne peut plus être centrée uniquement sur les problématiques de périnatalité, mais doit prendre en compte désormais les problématiques nouvelles que sont le vieillissement de la population, la prévalence croissante de maladies chroniques et liées à l'environnement ( Cf. les travaux de *l'Association franco-vietnamienne de pneumologie*), l'hyperspécialisation des disciplines, le coût de la santé et l'accès aux soins...

Dans le même temps, et alors que cette réforme du DFMS avait été mal expliquée aux partenaires vietnamiens, le Viet Nam s'est ouvert aux pays voisins du Sud-est asiatique : présidence de l'ASEAN, opportunités de formation dans les Universités et développement de partenariat avec les hôpitaux en Asie du Sud (Australie, Japon, Singapour, Thaïlande...)

## 2. Inventer de nouvelles pratiques de coopération

Répondre aux besoins actuels et à venir du Viet Nam, pays en voie de modernisation, en adéquation avec les possibilités d'offre de la France

#### 2.1. De nouvelles formes de coopération

#### 2.1.1. La Fédération Hospitalière de France

Responsable du Pôle Europe et International de la Fédération Hospitalière de France, *Pascal Garel* a mis en avant la volonté d'ouverture de la FHF par la poursuite et le développement des partenariats inter-hospitaliers : Dans le prolongement de la journée de réflexion « Coopération Santé France - Viet Nam » d'octobre 2008 à Paris, l'organisation à Lorient de ce colloque par la FHF témoigne de cette tendance.

En lien étroit avec le MAEE et l'AFD, la FHF a une mission de mutualisation des énergies. En ce sens, elle a publié un « Guide de la coopération internationale inter-hospitalière».

Les modalités de cette coopération inter-hospitalière doivent aujourd'hui être repensées afin de correspondre aux orientations stratégiques des institutions françaises, tout en étant en adéquation avec les contraintes budgétaires globales et en sachant répondre à l'évolution des besoins des pays partenaires.

De plus en plus, ces partenariats évoluent dans le sens d'échanges de bonnes pratiques entre professionnels français et vietnamiens, soignants et non-soignants (conseils en management hospitalier).

Dans cette perspective, des initiatives nouvelles émergent pour répondre au mieux aux besoins sanitaires du Viet Nam: *l'Entente gérontologique franco-vietnamienne*, association entre professionnels pour favoriser les échanges et les connaissances dans le domaine gériatrique, initiée par l'hôpital Bretonneau (Paris), en est un bel exemple. En collaboration avec l'Ambassade de France au Viet Nam, la FHF, le GIP-SPSI, et un ensemble de professionnels, cette Association travaille à l'élaboration du Schéma gérontologique d'Hanoï.

#### 2.1.2. Le REHASE

Afin de consolider ces échanges et de développer des synergies, le Réseau Hospitalier d'Asie du Sud-est (REHASE) a été constitué en juin 2010. Il formalise des relations anciennes, comme en témoigne les rencontres hospitalières francophones d'Asie du Sud-Est entre le Cambodge, le Laos et le Viet Nam. Représentant cette nouvelle entité, *Dominique Colas*, directeur de l'hôpital de Lamballe, a présenté les orientations de ce réseau dont l'objectif est d'épauler les échanges inter-hospitaliers « Sud-Sud » en proposant l'expertise de professionnels français en matière sanitaire: formation du personnel, construction et rénovation des établissements, partage de connaissance, dans une perspective d'autonomisation de ses membres.

#### 2.1.3. <u>L'EHESP</u> et la formation des Directeurs d'hôpitaux

Au-delà des actions de coopération purement médicales, de nouvelles demandes voient le jour, telles que la mise en place de formations spécialisées à destination des directeurs d'hôpitaux.

Sollicitée par l'Ambassade de France au Viet Nam, l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) développe un projet avec le soutien actif du Service de la Santé de la Ville d'Ho Chi Minh, représenté à ce colloque par son Directeur le Pr Pham Viet Thanh. Conscient des besoins, non plus pour construire mais pour mieux gérer les hôpitaux de son territoire et assurer un développement rationnel de son organisation sanitaire, le Service de la Santé s'est approprié pleinement ce projet, en tenant compte de la dynamique spectaculaire d'Ho Chi Minh Ville, des besoins revendiquée pour une médecine plus en plus « high-tech », d'une sur-occupation actuelle des structures sanitaires, et avec le souci d'un accès aux soins pour le plus grand nombre.

*Philippe Peyret*, directeur d'hôpital et enseignant à l'EHESP, a précisé qu'un programme de formation pour les directeurs d'hôpital a débuté en mai 2011, portant sur les fondamentaux du métier de directeur d'hôpital:

- .- La gestion des ressources humaines ;
- La gestion financière ;
- La gestion des risques liés aux soins ;
- Le management des fonctions logistique médicales.

A terme, ce programme de formation pourrait aboutir à la création d'un diplôme en gestion hospitalière. Comptetenu de la légitimité d'un tel projet, une réflexion collective s'impose en termes de recherche de financements et d'acteurs compétents pour porter, réussir et pérenniser cette nouvelle forme de coopération.

#### 2.1.4. De nouveaux chantiers de coopération

Après avoir rappelé le nombre non négligeable de programmes de coopération « dormante » , mis en veille par des hôpitaux et/ou des ONG faute de financement ou de partenaires pour animer les actions de terrain, le Dr J-B Dufourcq a cité, parmi les nouveaux chantiers de coopération :

- Une expertise française pour développer la Sécurité Sociale du Viet Nam, pays où moins de 10 % de la population bénéficie d'une couverture sociale ;
- Une réflexion menée avec les autorités sanitaires vietnamiennes par un groupe de travail français associant ONG, hôpitaux et institutions dans le domaine de la gériatrie.

#### 2.1.5. Le point de vue vietnamien

Intervenant en qualité de Directeur du Service de la Santé de Ho Chi Minh-ville, et ancien directeur de la Maternité Tu Du avec une longue pratique de la coopération internationale, le Pr Pham Viet Thanh a insisté sur :

- Les avantages d'une complémentarité entre hôpitaux, ONG et institutions pour développer les programmes de coopération médicale au Viet Nam: Cf l'expérience de l'hôpital Tu Du qui, dans le prolongement d'une coopération historique avec L'APPEL dès les années 1980, a su multiplié les partenariats techniques : les CHU de Nice et Angers, le Centre Hospitalier de Bretagne-Sud de Lorient, les associations telles que le Collège des Gynéco-Obstétriciens de France et Gynécologie Sans Frontières...
- L'intérêt des stages en France pour les médecins vietnamiens, mais aussi la possibilité pour les jeunes médecins français d'effectuer des stages au Viet Nam.
- L'importance d'un enseignement de qualité : l'accueil de praticiens de terrain issus d'hôpitaux français et d'ONG est compatible avec la venue d'universitaires français, dans le cadre de conférences franco-vietnamiennes, en sachant y associer les pays de l'ASEAN.
- La nécessité de coopérer sur des programmes de recherche scientifique, en tenant compte du niveau de plus en plus élevé des professionnels vietnamiens et aussi des besoins nouveaux du pays.
- La contribution de la coopération française dans les projets de construction d'hôpitaux de haut niveau technique pouvant être mis en comparaison avec les établissements analogues dans l'inter-région du Sud-Est asiatique.
- Le développement de nouvelles disciplines de coopération telles que le management hospitalier, l'épidémiologie...
- L'intégration des projets sanitaires dans le cadre du développement économique du Viet Nam.
- Le rôle de la coopération française avec des Centres de référence tels que l'hôpital Tu Du pour la diffusion des connaissances et la formation des équipes médicales dans les provinces avec le soutien des partenaires français (Cf. les programmes de *L'APPEL*).

# 2.2. Vers des synergies de coopération Hôpitaux, collectivités, ONG?

#### 2.2.1. La coopération décentralisée : un atout pour la coopération médicale France – Viet Nam

Afin de répondre aux besoins en coopération médico-sanitaire dans un contexte financier de plus en plus contraint, les acteurs de la coopération internationale doivent aujourd'hui diversifier leurs partenariats et leurs modalités d'intervention.

Jusqu'à présent davantage « pro-actives », les administrations locales sont de plus en plus directement investies dans des programmes de coopération au Viet Nam, assurant souvent elles-mêmes une source de financement. De plus en plus souvent, les actions menées dans le cadre de la coopération décentralisée font intervenir des

partenariats étroits entre les collectivités territoriales, les hôpitaux pour les programmes sanitaires et les ONG qui, par leur enracinement, leur souplesse de fonctionnement et leur connaissance du milieu, assurent la réalisation des projets.

Comme l'a souligné *Bertrand Gallet*, Directeur Général de Cités Unies France, en introduction à cette journée, les actions de coopération menée par C.U.F. et l'investissement des collectivités territoriales s'inscrivent parfaitement dans la juridiction française.

La loi Thiollière de 2007 conforte et élargit la loi du 6 février 1992, faisant de l'action internationale une compétence à part entière des collectivités territoriales et permettant une grande liberté d'initiative, y compris dans les cas d'urgence. Cette loi Thiollière peut être appliquée aux domaines de l'eau, de l'assainissement et de la distribution d'électricité et de gaz.

La loi Oudin-Santini, après modification en décembre 2006, permet aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale, aux syndicats mixtes chargés de l'eau et de l'assainissement et aux services publics de distribution d'électricité et gaz, de prélever jusqu'à 1% du budget de ces services pour mener des actions de coopération avec les collectivités étrangères. Plusieurs actions de coopération avec le Viet Nam menées par Cités Unies France s'inscrivent dans ce cadre juridique. Elles associent 19 collectivités dont 5 syndicats mixtes chargés de l'eau et de l'assainissement, pour un montant de près de 15 millions d'euros pour des actions de coopération dans ce domaine, permettant un accès élargi à l'eau, fondement de tout projet sanitaire durable.

L'Association Côtes d'Armor - Vietnam illustre ce nouveau type de coopération qui associe une ONG et une collectivité territoriale. Sa constitution a formalisé les actions menées au Viet Nam depuis 1988 par le Conseil général des Côtes d'Armor et l'ONG Fraternité Europe-Asie. En fédérant des équipes motivées et en portant directement des projets de coopération, ce partenariat contribue à pérenniser les échanges entre les Côtes d'Armor et le Viet Nam.

Représentant la Région Bretagne, *Mme Hélène Coz*, Conseillère régionale aux Solidarités Nord-Sud, a illustré le rôle des collectivités territoriales dans le cofinancement de programmes de coopération, y compris en matière de coopération médicale, même si elle n'intervient pas stricto sensu dans le cadre de la coopération décentralisée au Viet Nam. Bien que ce pays ne soit pas un pays considéré « prioritaire », la Région Bretagne peut y soutenir financièrement des ONG si les programmes proposés répondent aux critères d'éligibilité.

#### 2.2.2. Un exemple de synergie de coopération : le programme « Naissances et handicap au Viet Nam »

Le programme « Naissances et Handicap au Viet Nam » illustre cette nouvelle logique de partenariat. Avec comme objectif la réduction chez l'enfant du risque de handicaps d'origine périnatale, ce programme pilote au Viet Nam s'appuie sur une coopération étroite entre :

- Une ONG : L'APPEL, dédiée à la santé de la mère et de l'enfant, avec le soutien de la Ville de Lorient dans le cadre des actions de solidarité internationale (1994).
- Un hôpital : partenariat entre le Centre Hospitalier de Lorient et l'hôpital Tu Du (Ho Chi Minh) (1992)
- Une collectivité : le Morbihan, lié par des accords de coopération décentralisée avec la province de Khanh Hoa, et une convention entre le CHBS-Lorient et l'hôpital provincial de Nha Trang (2011).

Sollicitant du côté français un premier réseau de compétences (une collectivité territoriale, un hôpital, une ONG), ce programme de médecine périnatale s'appuie du côté vietnamien sur les infrastructures existantes selon le schéma de l'organisation sanitaire du Viet Nam (Centres de référence/Hôpital Tu Du à HCM-ville, hôpital provincial, hôpitaux de districts, postes sanitaires dans les communes), qui constituent en aval un second réseau de compétences pour assurer la formation des acteurs de la santé (missions de formation, accueil de stagiaires...) et le soutien à l'équipement (infrastructures, matériel, maintenance).

Afin d'en renforcer le caractère transversal, et répondre aux besoins cruciaux dus à l'inégalité croissante de l'accès aux soins pour les plus démunis, ce programme a élargi les aspects strictement médicaux menés avec le CHBS-Lorient (détection des grossesses à risque, prévention de la prématurité, amélioration des conditions de naissance, dépistage des handicaps...) vers des actions à dimension médico-sociale menés avec le département du Morbihan:

- Equipement de postes sanitaires en « eau propre » : programme « Eau et santé » (Cf. loi Oudin)
- Promotion sociale des familles : programme « Microcrédit et santé ».

Selon les promoteurs de cette initiative, Gildas Tréguier, président de l'association L'APPEL à Lorient, Gildas Le Borgne, directeur d'hôpital au CHBS-Lorient, et le Pr Ngo Minh Xuan de l'hôpital Tu Du, ce type de coopération fondée sur des réseaux de compétences , ici et là-bas, présente de nombreux avantages :

- Allier l'expérience d'une ONG et les compétences d'un hôpital qui, outre la mise à disposition de professionnels qualifiés, constitue un lieu de stage essentiel pour les partenaires vietnamiens
- Associer une collectivité territoriale qui, au-delà de son investissement financier, sait mobiliser ses élus et ses experts dans le sens d'un enracinement des actions sous forme contractuelle entre deux administrations, l'une vietnamienne, l'autre bretonne.

En ce sens, la Ville de Lorient, « 4ème partenaire », soutient d'autant plus activement ce programme au titre de la solidarité internationale, par un cofinancement direct des actions de L'APPEL qui « exécute » les actions sur le terrain, que cette ONG a su développer une synergie de coopération avec le CHBS-Lorient, établissement public qui, comme tous les hôpitaux, est au cœur des préoccupations de toutes les collectivités locales (*Jean-Paul Solaro*, maire-adjoint aux Relations Internationales, Ville de Lorient).

## Conclusion

Organisé à Lorient par la Fédération Hospitalière de France, et présidé par Mr Bertrand Gallet, Directeur Général de Cités Unies France, ce colloque a rassemblé le jeudi 12 mai 2011 un bon nombre d'acteurs de la coopération médico-sanitaire entre la France et le Viet Nam, dont une importante délégation de partenaires vietnamiens venus en Bretagne pour cette occasion. Illustré par les nombreux retours d'expérience (hôpitaux, ONG et institutions), il a permis de dresser un état des lieux, de mettre en évidence les points forts et les insuffisances de cette coopération, puis d'esquisser de nouvelles stratégies de partenariat qui tiennent compte d'une part des besoins actuels du Viet Nam, d'autre part des disponibilités de la France en matière de coopération internationale. Au Viet Nam, le système de santé s'améliore parallèlement au niveau de vie d'une population dont les exigences sont ellesmêmes croissantes en termes de droit à la santé. Et le niveau de formation des médecins n'a jamais été aussi élevé, offrant la possibilité d'un enrichissement mutuel entre professionnels français et vietnamiens.

Malgré une ouverture du Viet Nam vers ses voisins du Sud-est asiatique, la France demeure l'un de ses partenaires privilégiés en matière sanitaire, pour des raisons liées à une histoire commune, les 40 dernières années de coopération médicale avec les ONG dans un premier temps, puis la coopération inter-hospitalière avec le programme « FFI » et les partenariats hospitaliers, auquel s'ajoute le rôle non négligeable de la diaspora.

Certes, la formation du personnel médical constitue le socle indispensable et historique de la coopération francovietnamienne. Mais, dans un contexte de modernisation avancée, de nouvelles demandes voient le jour au Viet Nam : le renforcement de certaines spécialités médicales, techniques et chirurgicales (gériatrie, réhabilitation fonctionnelle, oncologie, génétique...), et de plus en plus une expertise en matière de management hospitalier, d'organisation des soins, de médecine préventive et d'éducation de la population avec, en parallèle, la nécessité de participer avec nos partenaires à la réduction de l'inégalité croissante dans l'accès aux soins.

Cette coopération médicale se heurte cependant de façon cruciale aux aléas des sources de financement en France. De nouvelles pistes de partenariat doivent donc être imaginées. Comme l'a souligné *le Pr Conte (Toulouse)*, l'association à des partenaires issus du secteur privé, bien qu'aucun de ses représentants ne soit présent à ce colloque, mériterait d'être évaluée. Surtout, l'investissement des collectivités territoriales, en synergie avec les acteurs classiques (hôpitaux et ONG) mais aussi les nouveaux partenaires (EHESP, Unités de recherche médicale, Universités...), constitue l'une des pistes les plus prometteuses dans la poursuite d'une coopération « Santé » de qualité entre la France et le Viet Nam.

Enfin, comme l'ont rappelé *Gérard Boivineau*, Consul Général honoraire de France au Viet Nam et modérateur des débats lors de cette journée, et *le Dr Jacques Lalande*, fondateur de L'APPEL et témoin de plus de 40 ans de la coopération médicale entre la France et le Viet Nam, celle-ci doit demeurer un axe fort des relations entre nos deux pays malgré les faiblesses de la francophonie et les aléas budgétaires, parce qu'elle constitue un merveilleux domaine d'échanges humains.

Marie Bascoul EHESP Gildas Tréguier CHBS - L'APPEL Gildas Le Borgne CHBS-Lorient Pascal Garel FHF